



CRPF

Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne

BULLETIN SEMESTRIEL JANVIER 2004 - FICHE N° 34

Les grands érables : sycomore et plane (*Acer pseudoplatanus* L. et *Acer platanoides* L.)

Un peu d'histoire

Déjà présents il y a 50 millions d'années, les érables poussaient en zones montagneuses car ils y trouvaient des conditions favorables à leur croissance.

C'est au moment des glaciations quaternaires, il y a un million d'années, qu'ils profitent de la période froide pour descendre dans les plaines et les vallées et coloniser ainsi la surface du globe.

Cette progression est plus efficace sur le continent américain où les chaînes de montagne sont orientées nord-sud qu'en zone européenne où elles s'étirent plutôt dans le sens est-ouest. Ceci explique, sans doute, la plus grande place occupée par les érables dans le nouveau monde.

A noter qu'ils sont également très présents en Asie où on les trouve essentiellement en Chine, en Mandchourie et au Japon.

Les érables aujourd'hui

De nos jours, la famille des **Acéracées**, très homogène, est représentée par près de 150 espèces, du genre **Acer**, qui peuplent les régions tempérées de l'hémisphère nord (Europe, Amérique du nord, Asie et nord de l'Afrique).

Ce sont des arbres de dimensions variables, à feuilles caduques présentant une nervation palmée et généralement de forme lobée. Les fleurs sont à la fois mâles et femelles (hermaphrodites). Le fruit est une samare double très caractéristique.

Essences de lumière ou de demi-ombre, les érables demandent généralement un sol riche, non acide, profond et frais.

Les érables en France

Parmi toutes les espèces qui existent, cinq seulement se rencontrent naturellement en France. Il s'agit de :



● **l'érable champêtre** (*Acer campestre* L.) : petit arbre de 10 à 15 m de haut, très commun (sauf en région méditerranéenne et dans les Landes), surtout à l'étage collinéen, à feuilles à 5 lobes arrondis, à croissance lente, rejetant bien de souche ;



● **l'érable de Montpellier** (*Acer monspesulanum* L.) : arbuste de 5 à 12 m de haut, commun en région méditerranéenne jusqu'à 800 m, à feuilles à 3 lobes arrondis, sur sols secs et aérés ;



● **l'érable à feuilles d'obier** (*Acer opalus* Mill.) : arbre de 8 à 15 m, assez commun dans le sud-est de la France en régions montagneuses, de 400 à 1900 m d'altitude, à feuilles à 5 ou 7 lobes obtus séparés par des sinus plus ou moins arrondis, sur sols souvent secs ;

● **les érables sycomore et plane**, essences forestières de première grandeur qui vont être présentées dans ce qui va suivre.

Quelques notions de botanique

L'Erable sycomore

(*Acer pseudoplatanus* L.)

du latin « *Acer* » qui signifie « dur » : allusion aux propriétés du bois

pseudoplatanus : « faux platane ».
Autres noms : Faux platane, Erable blanc, Erable des montagnes.
Aire européenne très vaste.
Arbre de 20 - 30 m.
Peut vivre de 300 à 500 ans.
Floraison en Mai.
Pollinisé par les insectes, dispersé par le vent.

L'Erable plane

(*Acer platanoides* L.)

platanoides : « qui rappelle ou qui ressemble au platane »
Autres noms : Plane, Erable blanc, Plaine, Main découpée, Faux sycomore, Iseron.
Originaire d'Europe. Croissance juvénile rapide.
Arbre de 20 à 30 m.
Durée de vie : 200 ans.
Floraison en Avril – Mai.
Pollinisé par les insectes, dispersé par le vent.



FORME

Tronc droit

FEUILLES et RAMEAUX

Rameaux opposés
Feuilles, opposées également, à 5 lobes

Lobes arrondis

Sinus ouverts

Sinus étroits aigus

Lobes aigus

FRUITS

Double samare

En accent circonflexe

Ailes formant un angle obtus

ECORCE

Brun-rouge à larges plaques écailluses

Brun grisâtre finement fissurée verticalement

Pour planter en Auvergne

L'Erable sycomore

(*Acer pseudoplatanus L.*)

L'Erable plane

(*Acer platanoides L.*)

Bien choisir les stations

Pour cela, il convient de respecter leurs exigences :

VIS-à-VIS DU SOL

Assez « gourmands »

Aiment les sols profonds, bien aérés, riches en éléments nutritifs, neutres ou basiques. A éviter sur les stations trop acides

Assez frais

Craint la sécheresse et l'excès d'eau

Leurs feuilles donnent un humus doux à décomposition rapide

Frais

Craint l'hydromorphie

VIS-à-VIS DU CLIMAT

Montagnards souples car peuvent descendre à basse altitude en stations fraîches

Frais, à humidité atmosphérique assez élevée

Supporte l'ombre, espèce colonisatrice

Jusqu'à 1800 m d'altitude

Ne craint pas les grands froids

Peut souffrir des gelées tardives

à caractère submontagnard

Tolère l'ombre dans le jeune âge

Jusqu'à 1500 m d'altitude

Supporte une sécheresse modérée

Peu sensible aux gelées tardives

Peut descendre assez bas en altitude

Bien choisir les provenances

Un seul matériel recommandé pour toute l'Auvergne :

APS 400 Massif Central

(catégorie « identifiée », étiquette jaune)

Peuvent éventuellement être utilisées (en cas de pénurie de celui ci-dessus, par exemple) :

APS 500 Alpes-Jura

APS 600 Pyrénées

voire, à titre provisoire,

APS 200 Nord-Est

(dans tous les cas, catégories « identifiée », étiquette jaune, ou « sélectionnée », étiquette verte)

Plusieurs types de matériels peuvent être utilisés :

En zones de plaines et de collines :

APL 901 Nord

(catégorie « identifiée », étiquette jaune)

En zones de montagne :

APL 902 Montagnes

(catégorie « identifiée », étiquette jaune)

ou, à défaut et à titre provisoire,

APL 901 Nord

(catégorie « identifiée », étiquette jaune)

Bien installer le peuplement

La préparation du terrain

Elle doit viser, le plus possible, à créer, au niveau des horizons de surface, une ambiance favorable à l'installation du plant et à la propagation de ses racines.

D'une manière générale, meilleure elle sera et meilleure sera la reprise des plants.

Les densités de plantation

Afin de ménager les possibilités de sélection

ultérieure et de faciliter les entretiens, le choix de la densité doit être réfléchi. La protection individuelle des plants contre le gibier sera un facteur déterminant au niveau économique :

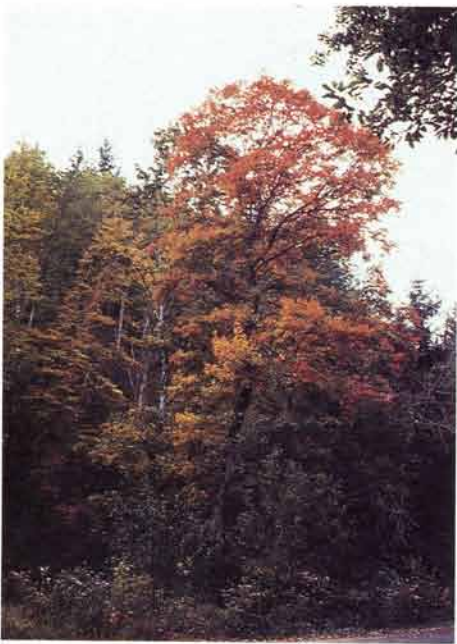
- 400 à 600 plants/hectare : une bonne qualité génétique est capitale, la présence d'un peuplement d'accompagnement obligatoire et un suivi annuel en dégagement, taille de formation puis élagage, indispensables.

- 800 plants/hectare : ce compromis entre densité faible et forte accroît les possibilités de sélection, réduit le suivi si un recru ligneux est présent mais, dans le cas contraire, il devra être aussi rigoureux qu'à faible densité.

- 1 100 plants/hectare : tailles de formation, et élagages sont toujours obligatoires mais avec une intensité moindre. De plus, un dépressage est à prévoir dès que les arbres ont atteint 6 à 8 mètres.

Surface des plantations

Les grands érables peuvent être plantés en plein ou en enrichissement mais sur des surfaces limitées : 0,5 à 1 ha constitue un optimum, 2 ha un maximum. Ils sont donc un très bon outil de diversification économique et de variété esthétique et paysagère.



Plantation

On peut planter à l'automne mais l'idéal se situe surtout au printemps (notamment s'il y a eu sous-solage), c'est-à-dire de mars à mai, voire juin en altitude.

L'installation du plant se fera après le travail d'un potet de 40 à 60 cm de côtés. Un soin particulier devra être apporté à l'étalement des racines et au tassement régulier de la terre autour de celles-ci.

La protection contre le gibier

On peut utiliser des protections individuelles (abris serres, manchons en grillage plastique ou métallique, arbres de fer, répulsifs,...) ou globales (engrillagement total de la parcelle - à réserver à des surfaces plus importantes).

Le suivi de plantation

Après l'installation des plants, un certain nombre d'opérations devront être mises en œuvre pour assurer la bonne croissance et le bon développement des individus.

Il s'agit notamment :

Des regarnis

A la fin de la première année de végétation, un contrôle de la reprise doit être fait. Il permet d'évaluer le taux de réussite de la plantation. S'il s'avère que celui-ci est trop faible, le propriétaire devra **regarnir** en choisissant la même provenance que celle des plants d'origine, ou, localement, une essence mieux adaptée.

Des dégagements

Aussitôt la plantation, les rejets ligneux très vigoureux et le développement abondant de la végétation herbacée obligent à intervenir en dégagement. Cette intervention se poursuivra tous les ans ou tous les deux ans, suivant les besoins, pendant plusieurs années.

Les tailles de formation et l'élagage

Afin de tirer le meilleur revenu de ses peuplements, le propriétaire devra produire du bois droit et sans nœud, susceptible de fournir des produits de qualité, les plus recherchés.

Pour cela, certaines opérations sylvicoles, comme la taille de formation et l'élagage, sont nécessaires et concernent aussi bien les peuplements naturels que les plantations.

La taille de formation

Elle vise à obtenir un fût droit, le plus long possible, par défourchage et suppression des branches latérales trop vigoureuses. C'est pourquoi elle se pratique en commençant par le haut.

L'élagage

C'est la suppression systématique, à partir du bas de l'arbre, des branches le long du fût ; son but est d'augmenter la proportion de bois sans nœud.

Penser à la sylviculture

Les érables, pour croître régulièrement en diamètre dans de bonnes conditions, ont un très grand besoin d'espace vital. A ce titre, ils doivent faire l'objet d'une **sylviculture très dynamique**, ceci afin de limiter la concurrence entre les individus.

Chaque fois que l'opération sera nécessaire (plantation à forte densité), on procédera à un dépressage à bois perdu, dès que les sujets atteindront de 6 à 8 m de haut, afin de ramener la densité vers 400 à 600 tiges par hectare.

Attention à ne pas intervenir trop brutalement car les érables ont une forte propension à produire des gourmands le long du tronc, si ceux-ci sont trop éclairés.

Par la suite, des coupes d'amélioration rapprochées et vigoureuses permettront de faire grossir les individus du peuplement de la manière la plus régulière possible, pour obtenir à terme des arbres de grosses sections, au nombre de 100 à 160 par hectare, présentant un bois homogène.

Arrivés à maturité, ils pourront être récoltés en une seule fois, à l'occasion de la coupe définitive, ou, s'ils étaient de belle venue et d'excellente qualité génétique, être renouvelés par régénération naturelle.



Le bois des érables

Il est très homogène, assez lourd, blanc nacré à rosé, très dur.

A noter l'existence d'individus à bois dit « ondé », qui présente un aspect moiré très particulier et fait qu'il est très prisé par les acheteurs car il est, entre autre, utilisé en **lutherie**.

D'une manière générale, les utilisations seront d'autant plus valorisantes que la qualité des bois récoltés sera grande, même si ceux-ci sont de petite section. Dans ce cas, ils pourront être utilisés pour faire des **lames de parquet** ou des **objets de tournerie**.

Dans des dimensions plus grandes, ils trouveront un usage en **menuiserie-ébénisterie** pour la fabrication, notamment, des **meubles massifs**.

Enfin, les gros arbres adultes, présentant une bille de pied sans défaut, pourront être vendus en **qualité tranchage** pour la fabrication de **placages**.

En conclusion

Lorsque, **sur des terrains favorables**, des érables s'installent, notamment à l'occasion d'accrus naturels, le propriétaire a tout intérêt à en tirer parti, dans les meilleures conditions possibles, quitte à compléter artificiellement cette régénération pour obtenir un peuplement complet.

Il valorisera ainsi sa parcelle à moindre coût. Par ailleurs, l'utilisation de ces essences en plantation, sur des surfaces limitées, constitue un bon outil de valorisation, de petites parcelles par exemple, et de diversification paysagère, grâce, notamment, aux coloris spectaculaires qu'elles prennent à certaines périodes de l'année.

Conception et réalisation :
J.-M. HENON

